

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S3 2024-2025



A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2ÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

Chers parents,

Afin de planifier dès à présent la prochaine année scolaire, nous vous demandons de bien vouloir remplir le document suivant. A l'entrée en troisième année du secondaire, nous attirons votre attention sur les changements suivants :

- **Les sciences humaines (histoire et géographie) et la religion/morale :**
Ces matières seront enseignées dans la deuxième langue (L2) de l'élève.
- **Cours d'art, d'éducation physique et de musique**
Ces cours seront enseignés dans des groupes multilingues. La langue du cours dépend de la disponibilité des enseignants et sera principalement une des langues véhiculaires: DE, EN, FR.
- **ICT et latin**
En S3, les élèves qui n'ont pas choisi latin en S2 peuvent suivre une option ICT de deux périodes. La langue du cours est EN, DE ou FR, en fonction du professeur disponible.
Les élèves qui ont pris le latin en S2 continueront avec le même groupe. Comme indiqué l'année dernière, ils ne peuvent pas prendre l'option ICT et ne peuvent pas abandonner le latin. En revanche, en S4, les ICT sont ouvertes à tous les étudiants.

Les parents d'élèves d'origine irlandaise, maltaise ou finlandaise - quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit, peuvent choisir que leurs enfants étudient l'irlandais, le maltais, le suédois ou le finnois comme ONL. L'ONL est enseigné deux périodes par semaine. La création de cours ONL est soumise à la disponibilité des enseignants. Il n'est pas encore possible d'indiquer l'horaire précis de ces cours. Il est possible que les cours aient lieu pendant l'après-midi libre de l'élève.

Veuillez vérifier si les informations données sont correctes et renvoyer ce document dûment signé et complété à votre enfant, qui le remettra à son professeur de classe. La date limite est fixée au **2 février 2024**. Veuillez noter que les choix indiqués dans ce document, seront définitifs. La répartition des classes et des cours ainsi que l'attribution des professeurs seront basées sur les informations fournies. Pour cette raison, les changements ne peuvent être acceptés qu'exceptionnellement. Ceci est valable pour tous les cours, y compris le cours de religion/éthique. Toute demande de modification sera prise en considération, uniquement si elle est soumise par écrit au coordinateur du cycle S1-S3 (M. De Rijcke - nikolaas.de-rijcke@eursc.eu) avant le 1er juillet 2024.

Cordialement,

Caroll Lemarié
Directrice adjointe secondaire

Martin Wedel
Directeur

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S3 2024-2025



NOM:

CLASSE:

PROFESSEUR PRINCIPAL:

Matières suivies en 2ème année			
Langue I		Morale/Religion	
Langue II		ONL	
Langue III		Latin	
ICT en S3			
Mon enfant souhaite prendre l'option ICT à 2 périodes <i>Uniquement si votre enfant n'étudie pas le latin en S2. Veuillez encercler votre réponse.</i>		Oui	Non

Morale/Religion			
Cochez uniquement si un changement est souhaité (voir en haut matières suivies en S2)			
Morale (MOR)		Religion catholique (RCA)	Religion protestante (RPR)
Judaïsme (RJu)		Religion orthodoxe (ROR)	

Other national language (ONL)	
<i>* Seuls les élèves des catégories I et II ont droit à l'enseignement de l'ONL. Les élèves de la catégorie III peuvent se joindre aux cours existants, mais les cours ne peuvent pas être organisés exclusivement pour les élèves de la catégorie III.</i>	
	Pour les élèves d'origine irlandaise : je souhaite que mon enfant prenne l'irlandais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine maltaise : je souhaite que mon enfant prenne le maltais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le suédois comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le finnois comme ONL.

Je reconnais que le choix formulé sur ce document est définitif pour S3.	Date	
	Signature parents	

Veuillez remplir le formulaire et le renvoyer à votre professeur principal au plus tard le vendredi 2 février 2024.